

Association COMPRENDRE

15E Avenue Saint Jean de Beauregard 91400-ORSAY
Tél. 06 88 18 09 05 <http://comprendre.orsay.free.fr>

Compte-rendu de la rencontre-débat du mardi 7 décembre 2010 à Orsay

" Un notable mis en examen: le DICTIONNAIRE "

animée par

Alise LEHMANN, Maître de conférences à l'Université d'Amiens,
et Didier de CALAN, Conseiller éditorial aux Dictionnaires Le Robert

Une quarantaine de personnes a participé à la rencontre-débat organisée par Comprendre sur le thème du Dictionnaire, animée par Alise LEHMANN et Didier de CALAN.

Nos invités ont successivement développé leurs points de vue de linguiste (A.Lehmann) et d'éditeur (D. de Calan), souvent et heureusement complémentaires.

1^{re} partie : intervention d'Alise Lehmann

Alise Lehmann avait choisi, en complément au titre retenu par Comprendre, d'intituler son exposé '**Le dictionnaire, lieu de malentendus**'. *Le texte qui suit est constitué de larges extraits du document qu'elle a rédigé à l'occasion de sa venue à Orsay.*

Introduction

'Le dictionnaire est un objet si répandu, (du moins dans nos générations, on ne pourrait pas en dire autant des générations montantes), un objet si familier qu'on ne se pose guère de question sur ce qu'il est vraiment. Et je félicite Jean Lallot (NdR : membre du Bureau de Comprendre) d'avoir eu cette idée un peu téméraire de vous proposer ce soir ce thème de réflexion. Je ne sais pas trop ce qu'il attend de moi, ni ce que vous attendez de mon intervention. Car le dictionnaire suscite, dès qu'on y réfléchit, de multiples questions. C'est, de fait, un objet assez complexe qui répond simultanément à de multiples fonctions (objet **linguistique** mais aussi **didactique**, un objet **culturel** mais aussi un **objet commercial**) et son texte est un texte faussement simple. De là, parfois le lieu de déconvenues, de malentendus et d'incompréhensions de toutes sortes'

'Je voudrais donc en dissiper quelques-unes afin de mieux **faire comprendre** (c'est bien le nom de votre association) le **dictionnaire de langue**. Ma position est la suivante : contrairement à ce que suggère le titre de ce soir « mise en examen du notable », je ne me livrerai pas à une critique du dictionnaire (position souvent adoptée par les linguistes et c'est vrai que par moments il y a de quoi) et ne le défendrai pas non plus à tout prix. Mon objectif est d'éclairer sur quelques points le fonctionnement du dictionnaire afin de lever certains malentendus dont il fait l'objet.'

1^{er} point la perception du dictionnaire, examen et critique de quelques idées reçues : **le dictionnaire dit vrai / il répond à toutes les questions / il peut être conservé longtemps.**

1/ le dictionnaire dit vrai

« Madame, je l'ai trouvé dans le dictionnaire », dit l'élève tout fier de sa réussite. Mais qu'a-t-il cherché et qu'a-t-il réellement trouvé ? Peut-être a-t-il tout simplement trouvé le

mot à sa place alphabétique ? Pour l'élève comme pour l'adulte, ce que dit le dictionnaire est vrai. Cette confiance s'explique en partie par le fait que le dictionnaire (actuel) se présente comme un **ouvrage non signé, sans véritable auteur**.

L'effacement de celui-ci permet l'identification du lexicographe à son objet (la langue, le savoir) ; le lexicographe représente ainsi la collectivité, ce qui explique l'**autorité** et le **prestige** dont jouit le dictionnaire

2/ il répond à toutes les questions.

C'est l'illusion entretenue par l'ordre alphabétique qui enferme la langue et le savoir dans une totalité qui va de A à Z. Le dictionnaire de langue contient donc tous les mots et rien que ceux-ci (les mots qui ne sont pas dans le dictionnaire ne sont donc pas «français»). Le dictionnaire encyclopédique présente également un ensemble clos de connaissances. De la sorte, le dictionnaire peut être considéré comme le livre par excellence, contenant tout le savoir et répondant à toutes les questions.

3/ Il peut être conservé longtemps

Troisième idée reçue...La publicité du *Petit Larousse* dans les années 50 le décrivait comme « l'ami de toute une vie ».

'Mais l'image du dictionnaire a changé et je reprendrai ces stéréotypes, en commençant par le dernier'

1/ Le dictionnaire, compagnon d'une vie ?

Un dictionnaire, et particulièrement le dictionnaire usuel, est devenu de nos jours un produit de consommation et comme tel, il doit être renouvelé. De là les campagnes de promotion. Tous les ans, comme pour le beaujolais nouveau, les media célèbrent la mise sur le marché de nouvelles éditions ou de nouveaux dictionnaires.

La nécessité des mises à jour rapides est liée à l'évolution de la langue, aux néologismes, mots nouveaux, sens nouveaux, expressions nouvelles qui expriment des nouvelles réalités de la société contemporaine:

par exemple, *le vocabulaire de l'informatique*: mots (**blog, blogosphère**) sigles (**PDF, USB**), sens nouveaux (le **panier**, dans le commerce électronique, **ver**, programme malveillant qui se transmet d'un ordinateur à un autre), *les locutions nouvelles*: **être à l'Ouest**, **grand frère** (banlieue), **effet domino**, **devoir de mémoire** ou *locutions qui sont des phrases* : **c'est plié** et qui *relèvent de la langue orale* : **Je prête mon stylo mais il s'appelle reviens** (exemples tirés du Petit Robert).

La mise à jour se traduit également dans les exemples, nouveaux ou modifiés, qui sont le reflet de la société et de ses valeurs.

Ainsi, sous l'entrée **femme**, on trouve en 1957 cet exemple qui ne posait pas trop problème : *Une jolie femme, fraîche, jeune et bien faite* ; il devient suspect (sur le plan idéologique) lors de la refonte en 1993 ; il est alors transformé en *Une jolie femme, jeune et bien faite* (on a éliminé fraîche) pour devenir en 2009 *Une femme jeune et bien faite*.

Autre exemple, sous **vison** dans le Petit Robert : :en 1967, *elle s'est fait offrir un vison*, devient en 1993, *elle s'est offert un vison*.

Mais la politique commerciale tendant à prôner le renouvellement des dictionnaires a des limites : d'une part, les changements importants n'ont lieu que lors de véritables refontes - les mises à jour ne concernant qu'une partie minime du texte du dictionnaire – et d'autre part l'attitude des acheteurs n'est guère facile à évaluer.

C'est dans le renouvellement des supports (CD-Rom, dictionnaires mis en ligne) et dans celui des ouvrages eux-mêmes que le marché des dictionnaires peut se maintenir.

2/ le dictionnaire est exhaustif ?

'Mission impossible...Un dictionnaire complet n'existe pas, bien entendu quel qu'en soit le type. Un dictionnaire de langue opère toujours des sélections (en fonction de son public, de ses objectifs, de sa méthode, de son modèle). Ses choix sont parfois explicités dans la **préface** mais les préfaces sont rarement lues (autre élément ignoré par le lecteur moyen).'

Il est utile de le rappeler, **ce que l'on ne trouve pas dans tel dictionnaire peut être trouvé dans tel autre**. Bref le recours à l'utilisation de plusieurs dictionnaires devrait être davantage pratiqué. Mais là encore, pour les ouvrages sur papier, on observe une certaine résistance de la part du lecteur. L'utilisation d'Internet modifie quelque peu ces données. (sur Google, plusieurs dictionnaires)'

3/ le dictionnaire dit le vrai ? Cette croyance vaut aussi bien pour la description de la langue que pour la description des connaissances sur le monde. « Le vrai » ou « ce qui est tenu pour vrai » change selon les époques et selon les ouvrages. En outre, le dictionnaire n'est pas pure photographie de langue ou du monde. Il en donne une image, une **représentation**. Celle-ci est le plus souvent en accord avec le système socioculturel de son époque. Mais le dictionnaire a sa propre personnalité, dans la transmission des données culturelles et idéologiques, il peut en accentuer ou nuancer certains aspects

De même, sur le plan de la description de la langue, il en donne une image, conservatrice ou non selon les ouvrages. Tel ouvrage peut accueillir un grand nombre de termes familiers, être ouvert aux mots de la francophonie, quand un autre les exclut ou les admet en nombre plus restreint. Tout ceci est bien connu.

Pour *la prononciation* du mot, le dictionnaire ne donne en général qu'une transcription unique ('standard d'Ile de France') qui a valeur contraignante, alors qu'il en existe plusieurs autres.

Pour l'orthographe (raison première de l'utilisation du dictionnaire), il est consulté parce qu'il donne la bonne orthographe du mot mais sait-on que les dictionnaires actuels sont confrontés aux rectifications de l'orthographe qui datent de 1990)? Même si l'usage résiste quelque peu face à ces nouvelles graphies, de nombreux dictionnaires, dont celui de l'Académie en tête, proposent des **variantes** pour le même mot : l'orthographe traditionnelle et l'orthographe rectifiée (ex : **chariot** et **charriot**) ou pour des mots composés (ex : **bassecour** et **basse-cour**).

2^e point Le texte du dictionnaire (essentiellement papier), source de difficultés et d'incompréhensions

1/ L'aspect matériel

Les contraintes de l'ordre alphabétique rendent parfois difficile l'accès à certaines informations (cas bien connu de tous les utilisateurs : la recherche des locutions (*prendre le taureau par les cornes*, à *cornes* ou à *taureau* ?) Le cas est résolu avec la consultation de la version électronique.

Le texte du dictionnaire imprimé est souvent compact, dense, difficile à lire. La raison essentielle en est que c'est **un texte fortement codé** : symboles en tout genre, abréviations en grand nombre, distinctions typographiques variées, permettant de repérer

les différents niveaux où se situent les multiples informations. Tout ceci est destiné à gagner de la place mais, là encore, on pourrait faire un test, certaines informations et certaines différenciations échappent bien souvent à l'œil du lecteur.

2/ La définition

La définition est une pièce essentielle dans le dispositif mythique qui entoure le dictionnaire. Elle dit le vrai, elle est juste, elle est utile puisqu'elle permet au lecteur à la fois d'identifier l'objet auquel renvoie le mot consulté et de distinguer le mot par rapport aux autres mots de sens voisin. Mais LA bonne définition est un peu une utopie : il **peut y avoir plusieurs définitions acceptables pour un même mot**

Alise Lehmann a illustré cette situation par de nombreux exemples très significatifs, dont les suivants :

1^{er} exemple :

Pour la définition du mot **saharienne**, mot concret qui ne semble pas poser de difficulté, voici les définitions proposées dans différents dictionnaires actuels :

Grand Larousse de la langue française (1971) : veste de toile très légère, de couleur claire.

Dictionnaire du français (Hachette, 2011) : veste de toile légère à grandes poches plaquées.

Petit Larousse (2010) : veste de toile ceinturée, aux nombreuses poches, inspirée de l'uniforme militaire.

Trésor de la langue française (TLF), (tome 14, 1990) : veste de toile légère, à manches courtes, avec de nombreuses poches et de couleur claire.

Petit Robert (PR) (2009) : veste de toile ceinturée, à manches courtes et poches plaquées, inspirée de l'uniforme militaire.

Le nombre et le choix des éléments descriptifs (traits distinctifs) n'est pas le même d'un dictionnaire à l'autre ; Il pourrait d'ailleurs être augmenté. On pourrait indiquer, par exemple, que ce vêtement est destiné indifféremment aux hommes et aux femmes. On peut préférer telle ou telle définition, mais on peut être d'accord sur le fait que celles du TLF et du PR sont l'une et l'autre pertinentes, bien qu'elles aient des contenus variés.

2^e exemple

Ce qui relève de la description du féminin est une question sensible. Cet exemple permet d'en prendre la mesure : les définitions des mots **femme** dans le Petit Larousse :

en 1906 Femme Compagne de l'homme ; épouse. Celle qui est ou a été mariée

Homme Etre humain de sexe masculin : *l'homme et la femme*. Celui qui est parvenu à l'âge adulte. En général, l'espèce humaine : *l'homme est sujet à la mort* [...]

en 1971 Femme Etre humain de sexe féminin // Epouse // Celle qui est ou a été mariée

Homme Etre doué d'intelligence et d'un langage articulé [...] En général, l'espèce humaine [...] Etre humain du sexe masculin : *il y avait dans cette assemblée autant d'hommes que de femmes*

La définition du mot **femme** dans l'édition de 1906 reprend et reproduit une définition ancienne datant du 17^e siècle '*femme compagne de l'homme*'. Femme est défini uniquement par rapport à homme, dans une relation de dépendance et de subordination. Le poids des représentations idéologiques dans le Petit Larousse (largement diffusé) est tel que la description linguistique du mot femme est amputée (cette définition est donc inexacte).

Ce n'est qu'en 1971, donc avec un considérable retard par rapport à l'évolution de la société que femme est défini dans le PLI comme '*être humain de sexe féminin*'.

3/ Les exemples, la double lecture de l'exemple

Sur un plan général, l'exemple du dictionnaire est **ambigu** : il porte à la fois sur le mot (la langue) et sur le monde (la réalité).

La fonction première de l'exemple est en effet de montrer comment s'emploie le mot : constructions syntaxiques du mot, données morphologiques (accords, le pluriel) entourage sémantique ,etc..

Mais l'exemple du dictionnaire peut susciter une autre lecture. Spécialement s'il s'agit d'une phrase complète (exemples forgés) : il peut être lu comme un énoncé (ordinaire) qui informe sur le monde. C'est cette lecture que privilégient la plupart des lecteurs.

L'exemple se prête donc à **une double lecture linguistique et culturelle**. Ainsi, dans le PLI (2010), sous **on** : *On est élégante aujourd'hui* !transmet une information linguistique (on entraîne l'accord au féminin) et véhicule un contenu culturel (le goût de la toilette chez les femmes).

Une des conséquences du phénomène de la double lecture de l'exemple est ceci :

les exemples anonymes construits par le lexicographe en vue d'apporter une information linguistique sur le mot (s'opposent aux citations) doivent avoir une valeur de vérité avec le système socioculturel environnant. Si tel n'était pas le cas, ils auraient des chances d'être rejetés. On comprend dès lors pourquoi le dictionnaire est un **répertoire de lieux communs et de clichés culturels**.

*Lorsque les stéréotypes concernent le féminin et le masculin, il y a, en français, une dissymétrie sémantique, qui est souvent le lieu de **stéréotypes négatifs**, reflétant une culture dominée par les hommes (cf la connotation négative de **femelle** par rapport à **mâle**). Le traitement du féminin illustre bien les difficultés de la tâche du lexicographe.*

Cette dissymétrie est forte dans les dictionnaires anciens, où les mots n'avaient pas le même sens, lorsqu'ils qualifiaient homme et femme : exemple du mot **honnête** au 17^e siècle : *une femme honnête* l'est sur le plan du comportement sexuel, c'est une femme chaste. Cette dissymétrie persiste dans de nombreuses expressions de la langue actuelle.

Ainsi cet autre exemple moins connu : dans le PLI de 1906, **nerveux femme nerveuse** : une femme qui a les nerfs irritables / *homme nerveux* : un homme fort, vigoureux.

Ces emplois sont maintenant sortis de l'usage, mais la dissymétrie persiste dans de nombreuses expressions de la langue actuelle, clichés linguistiques et culturels que le dictionnaire est tenu de décrire. (par exemple, à **féminin** est associé *charme* , *grâce*, à **viril** *force*, *courage*. On parle de *l'éternel féminin* et non de *l'éternel masculin*... Une lecture au premier degré des exemples conduit alors à des malentendus et à une 'mise en examen' du dictionnaire, jugé sexiste.

On doit toutefois citer l'action volontariste de certains ouvrage. afin de changer la vision stéréotypée des rôles sociaux de la femme et de l'homme, on n'y a pas hésité à féminiser de manière systématique les exemples. Ainsi, dans le CEC Jeunesse (dictionnaire paru en 1986 qui est la version québécoise du dictionnaire Hachette Junior, on lit :

Le chirurgien incise la peau du malade → *La chirurgienne incise la peau du malade*
Jean-Marie trouve Corinne attirante → *Corinne trouve Jean-Marie attirant*
Le boucher a abattu un bœuf → *La bouchère a abattu un veau.*

2^e partie : intervention de Didier de Calan

Au cours de son intervention, Didier de Calan a plus spécialement évoqué les aspects éditoriaux de la 'fabrication' d'un dictionnaire, en sa qualité de Conseiller éditorial aux Dictionnaires Le Robert. Ses propos ont ainsi très utilement complété ceux d'Alise Lehmann, qui nous avait fait part de son point de vue de linguiste.

- le dictionnaire est une œuvre humaine ; il comprend donc forcément une part d'idéologie
- *le dictionnaire ne prétend pas à la vérité absolue, mais en premier lieu à l'utilité ; on doit donc le juger à sa valeur d'usage, sous réserve que le critère retenu soit adapté au profil de l'utilisateur, et notamment à son âge, pour en obtenir la meilleure valeur pédagogique.*
- Le dictionnaire n'est ni un tribunal, ni un conservatoire de la langue ; c'est un observatoire de son époque
- depuis l'arrivée d'Internet, il y a une très forte augmentation des réclamations et des demandes de rectification (on peut atteindre au Robert, mais ce n'est pas spécifique, une dizaine de courriels quotidiens dans ce sens).
- *comment fabrique t-on un dictionnaire ?* analogie avec un corps humain :
 - le squelette* qui comporte peu d'éléments, mais dont l'importance est élevée
 - la chair* qui représente la personnalisation de l'ouvrage
 - le sang* analogue à ce qu'apporte l'usage de la langue, mais qui n'est pas pris en compte systématiquement
- exemple de la définition de la vache et du chat qui favorise aujourd'hui ce dernier en relation avec ses rapports à l'Homme
- le Robert s'attache plus aux aspects culturels, alors que le Larousse est plus encyclopédique
- le Larousse sépare en deux parties noms propres et noms communs ; ceci peut poser un problème car on ne peut pas toujours (notamment les jeunes adolescents) faire, à priori, la distinction. Il y a des noms propres qui sont devenus communs par destination. Exemple du mot 'sainte nitouche'

- *mise à jour et millésime* la population des villes est un critère de choix des entrées : de petits villages de France sont remplacés par des villes chinoises de plus d'un million d'habitants, d'où les protestations des élus locaux français concernés..
- plus généralement, l'espace disponible est limité et, le plus souvent, une nouvelle entrée entraîne la suppression d'une entrée existante occupant un espace du même ordre
- les dictionnaires sont bousculés par l'Internet ; en particulier, la diffusion des dictionnaires de langues baisse très vite

Discussion (extraits)

Le dictionnaire de l'Académie Française

Sa dernière version complète est déjà très ancienne C'est un outil institutionnel non commercial. Doit-il rester ne référence, alors qu'il n'a que peu de lecteurs et d'utilisateurs ?

Encyclopédies ou dictionnaires ?

Une encyclopédie est un assemblage de connaissances regroupées par thème, alors que le dictionnaire adopte un classement alphanumérique.

Les illustrations

Dans le dictionnaires Dixel / Le Robert, les illustrations simples complètent des entrées simples, alors que des planches illustrées viennent ou non compléter des développements plus encyclopédiques.

Les choix...

Le dictionnaire est et restera une marchandise commerciale. L'objectif de son éditeur est donc de le vendre... Il y a des choix qui sont assumés. L'entrée de personnages marquants contemporains peut notamment résulter de critères systématiques

Le Dictionnaire Historique de la Langue Française (Editions Le Robert)

La toute récente édition du DHLF a été très fortement remaniée sur le plan de l'interprétation de l'histoire de la langue française dans l'ensemble de la francophonie.
